

tes qualités le désignaient d'avance, et, aussi, l'honorable sénateur de Welland (l'honorable M. Robertson) qui a été appelé à diriger un ministère important de l'administration, auquel les circonstances actuelles imposent des responsabilités toutes spéciales.

Puis-je ajouter que mes sympathies sont aussi acquises au Chef de l'Opposition et à ses honorables collègues, qui vont pouvoir goûter maintenant un repos relatif bien mérité.

Si le grand honneur qui m'est conféré ne retombait que sur moi, j'aurais hésité à l'accepter... mais, au cours des derniers quarante ans, c'est la première fois, je crois, qu'un Canadien-Français est appelé à proposer en cette enceinte et dans sa langue maternelle l'adresse en réponse au gracieux discours de Son Excellence.

L'honorable M. CASGRAIN: Je l'ai proposée.

L'honorable M. BENARD: C'est un honneur qui rejaillit sur le groupe important de l'Ouest que je représente, ainsi que sur mes compatriotes de la province de Québec, où je suis né.

Pour ces raisons, c'est avec plaisir et reconnaissance que je l'ai accepté, et je remercie le Gouvernement de ce qu'il honore les miens dans mon humble personne.

Au plaisir que j'éprouve de reconnaître cet honneur, s'ajoute aussi la satisfaction de constater que ma vieille province natale est revenue à ses traditions du passé, et qu'elle contribuera pour sa large part dans les délibérations d'un Gouvernement composé d'une représentation normale de tous les éléments nationaux et de toutes les provinces,—comme le veut l'esprit de la Confédération canadienne.

En ce moment où nous sommes assemblés pour faire face à une situation financière et économique des plus tendues, il est déjà encourageant de constater l'assurance donnée par chaque province de ce Dominion de coopérer avec le Gouvernement central dans un effort commun, et l'attitude du peuple tout entier ne laisse aucun doute sur l'unité et la rapidité d'action qu'il attend de la part des législateurs.

Il semble donc que le temps est propice pour toutes les bonnes volontés de s'unir afin de trouver la solution des problèmes angoissants et des plus pressants auxquels nous avons à faire face.

Quelle que soit la dépression qui puisse exister dans les autres parties du monde, le Canada, pays jeune et débordant de richesses encore presque intactes, libre des problèmes écrasants dont sont chargés les pays plus

anciens, devrait échapper, il semble, aux conditions générales, et marcher sans obstacles, vers son développement naturel.

Les lois fiscales s'imposent au premier plan dans les solutions cherchées et, aujourd'hui, comme à toutes les grandes heures de crise économique, le peuple canadien tout entier a donné son verdict irréfutable en faveur de la politique traditionnellement canadienne de la protection.

Le Manitoba, province à laquelle je suis fier d'appartenir, a particulièrement acclamé cette politique et s'est encore une fois classée au premier rang dans l'expression de son patriotisme.

Si l'axiome qui a été proposé et répété aux quatre coins du pays: "Le Canada avant tout", a été partout accueilli avec enthousiasme, il faut ajouter que le peuple canadien a aussi affirmé sa profonde conviction que la meilleure manière de maintenir et resserrer les liens qui nous attachent à l'Empire britannique, c'est d'assurer, d'abord, la prospérité de chaque Dominion chez soi. Le débat public n'a pas, non plus, laissé de doute sur le désir du peuple canadien que la politique de préférence impériale soit révisée dans un sens, à la fois, plus canadien et plus équitable dans l'intérêt de tous.

Mes remarques sur le discours du trône seront brèves comme le discours lui-même est bref. Il comporte une leçon qui se dégage des circonstances présentes comme des événements tout récents: c'est que le temps n'est pas aux paroles, mais à l'action.

Notre devoir commun et pressant, j'oserais dire, est donc d'envisager, en toute franchise et en pleine lumière, les conditions actuelles de notre pays. Il nous faudra trouver le remède le plus prompt et le plus efficace au chômage qui résulte de la stagnation de l'agriculture et de nos industries en général.

Les amendements qui sont annoncés à la loi des douanes, et les différentes modifications du tarif, seront de nature, espérons-le, à encourager l'exploitation de nos ressources naturelles par nos canadiens et pour nos canadiens. Qu'ils rétablissent la confiance dans les affaires, qu'ils stimulent notre commerce extérieur, et qu'ils empêchent sur nos propres marchés la concurrence déloyale des pays étrangers, c'est là, j'ose l'affirmer, ce qu'attend de nous la population de ce pays.

Comme vous le savez, je suis un cultivateur de l'Ouest. Les problèmes du cultivateur au Canada sont partout les mêmes, et la protection dont il a besoin, comme les possesseurs des autres industries, doit couvrir tout le pays. La mévente du blé a été une des causes du chômage. La récolte de cette an-